



Votre **CALENDRIER** de collecte **DÉCHETS VERTS**

à partir du **MARDI 5 AVRIL 2022**

Feuillages

Tontes de gazon

Fleurs fanées

**Tailles de haies et d'arbustes
en petits morceaux**

Branchages et troncs inférieurs
à 15 cm de diamètre

agglo-muretain.fr

Le Muretain GGLO
agglo-muretain.fr

Le ramassage s'effectue **LE MARDI MATIN.**

À noter : En cas de jours fériés la collecte s'effectue le samedi de la même semaine.

1 fois par semaine du 5 avril au 21 juin

Avril	mardi 5	mardi 12	mardi 19	mardi 26	
Mai	mardi 3	mardi 10	mardi 17	mardi 24	mardi 31
Juin	mardi 7	mardi 14	mardi 21		

1 fois tous les 15 jours du 5 juillet au 22 novembre

Juillet	mardi 5	mardi 19	
Août	mardi 2	mardi 16	mardi 30
Septembre	mardi 13	mardi 27	
Octobre	mardi 11	mardi 25	
Novembre	mardi 8	mardi 22	

Information : 05 34 46 30 50 ou par mail : accueil.environnement@agglo-muretain.fr

Le bac doit être sorti la veille au soir du jour de collecte, couvercle fermé.

Le Muretain Agglo - 8 bis avenue Vincent Auriol - CS 40029 31601 Muret Cedex

À CONSERVER

Les interdits :

Les gros branchages supérieurs à 15 cm de diamètre, bois, souches, planches, mobilier, terre, sable, gravats, pierres, sacs plastiques, emballages, encombrants, déchets toxiques et produits d'entretien, déchets coupants et tranchants, verre.

Pour ces interdits, des déchèteries sont présentes sur l'ensemble du territoire.

Retrouvez les horaires d'ouvertures :
www.agglo-muretain.fr

À noter :

Les bacs non conformes et les dépôts au sol ne seront pas collectés.